La population catholique de la paroisse Saint-Antoine, bilingue, est d'environ quinze cents, y compris une annexe récemment ouverte sous le vocable de saint René. Tout cela est desservi par nos missionnaires.

Je ne puis poser la plume sans mentionner que c'est à Edmonton-Est, dans le quartier appelé autrefois Strathcona, que se trouve la « pépinière » ou le séminaire juniorat, placé sous le vocable de l'apôtre saint Jean.

Je vous quitte, chers lecteurs, avec la consolation d'avoir fait un rapport officieux qui ne me vaudra ni palmes ni lauriers. L. J.-C. et M. I.

Louis Culerier, *O. M. I.*

Ascension 1914.



II. — Noces d'or sacerdotales des RR. PP. H. Leduc et C. Tissier.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale des RR. PP. Leduc et Tissier, Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, a adressé au clergé de l'archidiocèse la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire, puisqu'elle est l'hommage le plus autorisé rendu aux vénérés jubilaires.

Lettre circulaire de *Monseigneur* Emile-J. Legal, *O. M. I.*, Archevêque élu d'Edmonton.

Au clergé séculier et régulier et aux communautés religieuses de l'archidiocèse.

Saint-Albert, le 15 mars 1914.

Bien chers Collaborateurs,

Jubilé d'or sacerdotal des RR. PP. H. Leduc, et Chr. Tissier.

Nous aurons la joie de fêter, cette année, un double joyeux anniversaire : le jubilé d'or sacerdotal de deux de

nos vénérables missionnaires, les RR. PP. Leduc et Tissier, tous les deux membres très méritants de la Congrégation des Oblats de Marie I. Il y aura, en effet, 50 ans, cette année, que ces deux vétérans de nos missions ont reçu l'onction sainte qui fait les prêtres pour l'éternité. Arrivés l'un et l'autre peu après leur ordination, voilà donc près de 50 ans qu'ils se sont dévoués aux missions dans le Nord-Ouest du Canada, et que l'un et l'autre ont parcouru une carrière sacerdotale digne, honorable et méritoire. Espérons-le, cette carrière n'est pas encore à son terme, et Dieu permettra que ces deux vénérés missionnaires continuent encore pendant longtemps à ajouter de nouveaux fleurons à leur couronne.

Inutile d'attirer l'attention sur les vertus et les mérites de nos deux jubilaires ; vous les connaissez tous.

Le T. R. P. Hippolyte Leduc a été ordonné le 4 déc. 1864 à Ottawa, et après un peu plus de deux ans passés soit au Bas-Canada, soit à la Rivière Rouge, il arriva dans le Nord-Ouest, où il fut employé comme supérieur de plusieurs des missions naissantes. Il a été identifié avec le nouveau diocèse de Saint-Albert dès le commencement, mais surtout depuis 1879, alors qu'il fut nommé vicaire général, conjointement avec le R. P. Lacombe. Mgr Grandin, de douce et sainte mémoire, se reposa sur lui d'une partie importante de l'administration, en ce qui concerne les affaires temporelles et la procure, tant de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée que du diocèse proprement dit. Il a mérité grandement, par son esprit d'ordre et son entente des affaires, de sa famille religieuse aussi bien que du diocèse. Malgré son âge et son état de santé toujours quelque peu précaire, il peut encore rendre d'importants services dans sa double qualité de vicaire général et de procureur du diocèse, et nous prierons Dieu de nous le conserver encore pendant de longues années.

Le R. P. Christophe Tissier a été ordonné le 21 mai 1864 dans la cathédrale d'Autun (France). Après environ une

année passée en Bas-Canada, il put se mettre en route pour sa destination finale : le grand Lac des Esclaves, la Rivière la Paix, Dunvegan, fort Vermillon et le petit Lac des Esclaves. Depuis, il s'est rapproché de nous, et s'est dévoué surtout dans les missions du Lac La Biche et de la Prairie Assiniboine. C'est donc dans les missions parmi les Indiens, qu'il s'est dépensé avec un zèle et une activité que l'âge semble impuissant à refroidir. Lui aussi a donc bien mérité de la Congrégation des Oblats de M. I. et du diocèse. Les Indiens connaissent son grand cœur et son désir de leur être utile et de leur faire du bien, et c'est la secret de l'affection qu'ils ont vouée à leur dévoué missionnaire.

C'est donc avec joie et allégresse que nous fêterons le joyeux anniversaire de nos vénérables jubilaires. Nous avons fixé cette célébration au 16 juin prochain, dans la cathédrale de Saint-Albert. Tous les membres du clergé sont invités à participer à cette fête de famille. Tous, sans doute, ne pourront s'absenter, ce même jour; Nous espérons toutefois qu'il y aura nombreuse assistance à la messe solennelle, qui sera célébrée à 10 h. du matin, ce 16 juin, et que tous, présents et absents, s'uniront de cœur, pour demander au bon Dieu, en faveur des deux jubilaires, l'abondance des bénédictions célestes.

Et veuillez recevoir, bien chers collaborateurs, l'assurance de tout Notre dévouement en N.-S. et M. I.

† Emile-J., *O. M. I.*,
Archev. élu d'Edmonton.

Puisque tout éloge, venant après celui du vénéré Métropolitain d'Edmonton, serait inutile, qu'il nous suffise de dire que Monseigneur le Supérieur Général s'est uni de cœur à la fête des jubilaires et que le Saint-Père leur a accordé la faveur de la bénédiction apostolique.

Ad multos annos.

